

Bol d'Or 2019

La Fondation VINCI Autoroutes propose aux motards des pauses réparatrices sur la route du Castellet

Alors que le risque de somnolence n'épargne pas les motards¹ et qu'ils seront nombreux à prendre la route du circuit Paul Ricard du Castellet pour assister au Bol d'Or du 20 au 22 septembre, la Fondation VINCI Autoroutes pour une conduite responsable met en place des Relais Moto.

Les Relais Moto, un dispositif d'accueil pédagogique et convivial pour prévenir la somnolence des motards

Le manque de sommeil multiplie par 14 le risque de chute des motards, et la fatigue liée à la conduite prolongée entraîne une augmentation des erreurs de conduite dès 50 minutes². Dans ce contexte, la Fondation VINCI Autoroutes, en liaison avec ses partenaires, dont la Fédération française des motards en colère (FFMC), mettra à la disposition des conducteurs de deux-roues motorisés des relais installés en plusieurs points du réseau VINCI Autoroutes³ sur la route du Bol d'Or. Ils permettront ainsi **aux motards de faire des pauses réparatrices sur leur trajet.**

Autour d'un café offert, les ambassadeurs de la Fondation **sensibiliseront les conducteurs de 2 roues aux risques de somnolence. Ils leur donneront des conseils pour identifier les premiers signes d'endormissement et pour adopter les bons gestes** indispensables à un trajet en toute sécurité. Des **espaces sieste** seront également installés pour permettre aux motards de retrouver un bon niveau d'éveil avant de reprendre la route.

En parallèle, et alors qu'est organisée du 16 au 22 septembre la semaine européenne de la mobilité, les usagers des autoroutes menant vers le Castellet seront **sensibilisés au partage de la route entre motards et automobilistes** : le message de prévention « **2 ou 4 roues, on n'a qu'une vie** » sera affiché sur l'ensemble des panneaux lumineux situés sur le parcours.

Les Relais Moto proposant café gratuit, espaces sieste et de sensibilisation seront animés sur les aires d'autoroutes suivantes :

- **A7 - Aire de St-Rambert Ouest** (en direction du Castellet) du jeudi 19h au vendredi 24h
- **A7 – Aire de St-Rambert Est** (dans le sens retour uniquement), dimanche de 12h à 21h
- **A7 - Aire de Lançon de Provence** (en direction du Castellet) du vendredi 7h30 au samedi 14h
- **A52 - Aire de Peypin** (en direction du Castellet) vendredi de 14h à 20h et samedi de 7h à 12h
- **A9 – Aire de Montpellier Fabrègues Sud** (en direction du Castellet) du vendredi 9h au samedi 14h
- **A9 – Aire d'Ambrussum Nord** (dans le sens retour uniquement) dimanche de 8h à 20h

¹ Etude sur l'impact du manque de sommeil et de la fatigue sur la conduite des motards – IRBA - Fondation VINCI Autoroutes – Avril 2017 (cf. Focus page 4)

² Idem

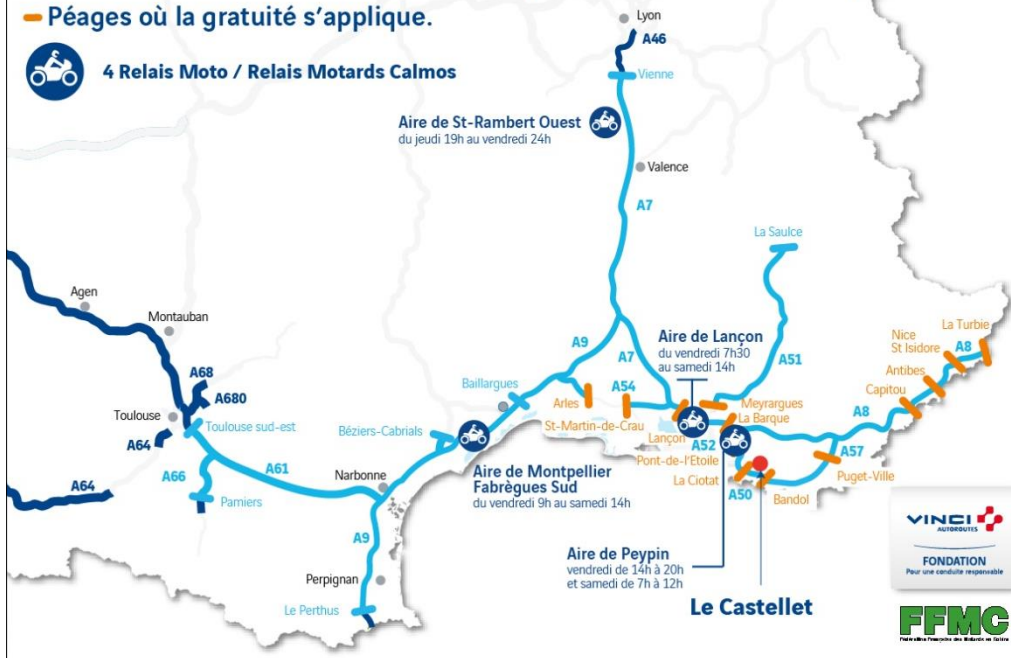
³ Voir cartographie page 2

BOL D'OR - du 19 au 21 septembre 2019 - Sens Aller

- Sections du réseau VINCI Autoroutes gratuites pour les motos du vendredi 20 septembre 7h au samedi 21 septembre 18h.
- Péages où la gratuité s'applique.



4 Relais Moto / Relais Motards Calmos



BOL D'OR - 22 septembre 2019 - Sens Retour

- Sections du réseau VINCI Autoroutes gratuites pour les motos le dimanche 22 septembre de 12h à 24h.



2 Relais Moto / Relais Motards Calmos



Favoriser des déplacements plus sûrs

Pour inciter les motards, qui circuleront en nombre pour l'occasion, à emprunter **l'autoroute**, reconnue **5 fois plus sûre en moyenne** que les autres infrastructures routières, la gratuité sera accordée par **VINCI Autoroutes** sur les sections du réseau (ASF et Escota) desservant **Le Castellet**.

Cette **gratuité du péage**, accordée aux véhicules de classe 5 (moto, side-car, trike, quad), est **valable du vendredi 20 septembre 2019 à 7 heures au samedi 21 septembre 2019 à 18 heures dans le sens aller puis dimanche 22 septembre 2019 de 12 heures à 24 heures dans le sens des retours** sur les axes suivants :

- A l'aller vers le Castellet :
 - A7, de Vienne à Lançon de Provence,
 - A9/A54, du Perthus à Arles, y compris depuis Béziers Cabrials (A75) et depuis Baillargues (A9),
 - A61/A9/A54, de Toulouse Sud à Arles, y compris depuis A66 Pamiers,
 - A54, de Saint-Martin de Crau à Lançon de Provence,
 - A8/A52, de La Barque à Pont de l'Etoile,
 - A8/A52, de Capitou à Pont de l'Etoile,
 - A51, de La Saulce à Meyrargues,
 - A50, passage aux barrières de Bandol et La Ciotat (système ouvert),
 - A8/A57, de Capitou à Puget-Ville,
 - A8 de La Turbie à Nice St Isidore,
 - A8 passage à la barrière d'Antibes (système ouvert).
- Dans le sens des retours :
 - A7, de Lançon de Provence à Vienne,
 - A54, de Lançon de Provence à Saint-Martin de Crau,
 - A54/A9, les trajets depuis Arles jusqu'à Béziers Cabrials (A75), Narbonne Est, Perpignan Nord et Le Perthus (via A9),
 - A54/A9/A61/A66 : d'Arles à Toulouse sud et Pamiers via Narbonne
 - A52/A8, de Pont de l'Etoile à La Barque,
 - A52/A8, de Pont de l'Etoile à Capitou,
 - A51, de Meyrargues à La Saulce,
 - A50, passage aux barrières de Bandol et La Ciotat (système ouvert),
 - A57/A8, de Puget-Ville à Capitou,
 - A8 de Nice St Isidore à La Turbie,
 - A8 passage à la barrière d'Antibes (système ouvert),

Pour garantir la sécurité des motards, **une voie sera réservée** sur les principales barrières et gares de péage permettant de rejoindre et de quitter Le Castellet. Il s'agit de **la voie la plus à droite**. Un balisage spécifique sera mis en place en amont.



EN ENTRÉE

- Prendre un **ticket**.

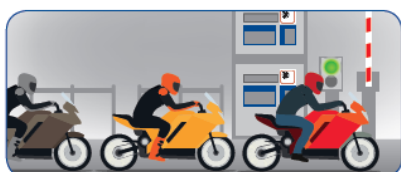


EN SORTIE

- Vous positionner sur **les voies situées le plus à droite** de la barrière de péage.



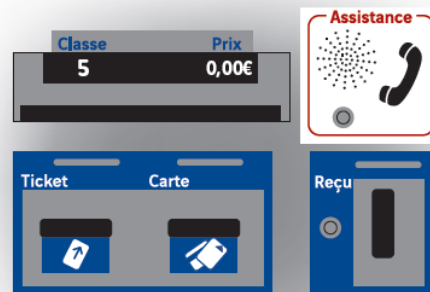
- Le passage des motos doit s'effectuer **en file indienne, à vitesse réduite**.



QUAND IL N'Y A PAS DE COULOIR DÉDIÉ

Le passage des motos doit s'effectuer une par une.

- 1 Arrêt à la barrière de péage.
- 2 Insertion du **ticket**.
- 3 Appui sur le **bouton d'assistance**.
- 4 Information du motif du passage au péage "**PARTICIPATION AU BOL D'OR**".
- 5 **Ouverture** de la barrière de péage par le téléassistant.



FOCUS

Etude « Performance de conduite prolongée de deux-roues sur simulateur : effets de l'hypovigilance et de la durée de conduite »

Le 13 avril 2017, la Fondation VINCI Autoroutes publiait les résultats de la 1^{ère} étude mesurant l'impact du manque de sommeil et de la fatigue sur la conduite des motards. Selon cette étude, menée en laboratoire sur simulateur de conduite motocycliste par l'Institut de recherche biomédicale des armées (IRBA) et le Centre du sommeil et de la vigilance de l'Hôtel-Dieu, Université Paris Descartes, les modifications de la conduite observées sur autoroute chez les motards ayant subi une privation de sommeil sont très significatives par rapport aux motards sans dette de sommeil :

- **14 fois plus de risque de chute ;**
- **3 fois plus de variations de vitesse et 2 fois plus d'excès de vitesse ;**
- **2,6 fois plus de variations de la position latérale ;**
- **2 fois plus de franchissements de lignes inappropriés avec une durée de déviation 3 fois plus longue ;**
- **Relation entre manque de sommeil et risque de micro-sommeils en situation de conduite.** Alors que les épisodes de micro-sommeils (3-15 secondes) ne sont quasiment pas observés lors des sessions menées après une nuit normale, les motards privés de sommeil en subissent fréquemment (24 en moyenne sur autoroute après une privation de sommeil contre 0,6 après une nuit normale de sommeil). Ces épisodes de micro-sommeils coïncident d'ailleurs avec l'augmentation du nombre de franchissements de lignes et de chutes.

Par ailleurs, l'étude révèle que la fatigue liée à la conduite prolongée entraîne une **multiplication des erreurs et ce dès 50 minutes de conduite.**

Les résultats et la méthodologie de l'étude sont disponibles sur le [site de la Fondation VINCI Autoroutes](http://www.fondation.vinci-autoroutes.com)

A propos de la Fondation d'entreprise VINCI Autoroutes pour une conduite responsable

Créée en février 2011, la Fondation VINCI Autoroutes pour une conduite responsable est à la fois un laboratoire, un observatoire et un outil d'information dédié à l'évolution des comportements.

D'abord investie dans le domaine de la lutte contre l'insécurité routière, elle a pour mission de promouvoir la conduite responsable sur la route et a élargi en 2018 son champ d'action aux domaines de l'environnement et de l'éducation pour bien conduire et bien se conduire.

Parmi ses actions :

- *financer des recherches scientifiques innovantes dans certains champs des conduites à risques, sur le thème de la préservation de l'environnement et autour de l'éducation et de la culture comme vecteurs d'amélioration des comportements ;*
- *mener des campagnes d'information et de sensibilisation ;*
- *soutenir des initiatives associatives et citoyennes en faveur d'une conduite responsable.*

<http://fondation.vinci-autoroutes.com> et Twitter : @FondationVA

<http://roulons-autrement.com> et Twitter : @RoulonsA

Contacts presse :

Ludovica Giobbe, tél. : 06 15 33 64 30, ludovica.giobbe@vae-solis.com

Nathan Juillerat, tél. : 06 28 02 10 12, nathan.juillerat@vae-solis.com